

# VOUS VOUS ÊTES INSCRIT AU DPC

## IMPORTANT

Pour les médecins libéraux, les Entretiens Homéopathiques de Paris sont éligibles au titre de la Formation Médicale Continue (DPC) avec l'AFML (Association de Formation des Médecins Libéraux)

En conséquence le médecin sera indemnisé (690 €). **L'indemnisation est conditionnée à la participation aux deux jours de congrès.**

## INSCRIPTION AU DPC

Pour réaliser votre demande de « DPC » veuillez vous rendre sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

Si vous ne possédez pas de compte sur ce site, vous en créez un.

**L'AFML prend en charge la nuit d'hôtel entre les deux jours de séminaire à hauteur de 100 € sur envoi de facture, si votre cabinet est à plus de 60 km du séminaire. Les repas du vendredi midi et du samedi midi sont inclus.**

Pour tout renseignement : **AFML M<sup>me</sup> Louise TORCATO**

Organisateur : **Dr Gérard CHAUVIN – 06 08 85 97 18**



## BULLETIN À RENVOYER À L'AFML

AFML – Mme Louise TORCATO – 22, rue Vaugelas – 75015 PARIS – 01 53 68 90 01

**« LA PÉDIATRIE, UN DES POINTS FORTS DE L'HOMÉOPATHIE »**

Hôtel Ibis Paris Berthier – Pte de Clichy – 10, rue Bernard Buffet  
163, bis avenue de Clichy – 75017 PARIS

Le Docteur ..... s'inscrit au DPC des **9 et 10 octobre 2015**.

Spécialité : .....

Lieu d'installation (ville) : .....

N° tél : ..... Adresse mail : .....

N° RPPS (obligatoire) : .....

*Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé par l'AFML.*